

Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique sous la direction de Myriam Bachir, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, 326 p.

Nicole Gallant

Volume 21, numéro 1, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040308ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040308ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gallant, N. (2002). Compte rendu de [*Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique* sous la direction de Myriam Bachir, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, 326 p.] *Politique et Sociétés*, 21(1), 129–134. <https://doi.org/10.7202/040308ar>

Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique

sous la direction de Myriam Bachir, Paris, Presses Universitaires de France, 2000, 326 p.

Ayant souvent constaté « des décalages entre les réflexions théoriques sur la méthode et la réalité des pratiques personnelles » (p. 5), les auteurs ont choisi d'écrire un ouvrage collectif qui aborde la méthodologie à partir de leurs expériences concrètes de recherche. Leur objectif était donc d'éviter de formuler des règles de conduite abstraites et « difficilement transposables » (p. 5), sans pour autant se contenter d'affirmer que le savoir-faire lié à chaque méthode s'acquiert sur le terrain ou avec la pratique. Ils avancent ainsi « qu'entre l'improvisation et la "recette miracle", il existe une position intermédiaire alliant la rigueur des règles méthodologiques et leur nécessaire personnalisation » (p. 7).

Les textes réunis dans cet ouvrage fournissent donc des illustrations concrètes de l'utilisation d'un ensemble hétéroclite de méthodes, classiques autant que relativement nouvelles. Il est question d'entrevues, de questionnaires, d'observation, de comparaison internationale, d'études « microscopiques », d'exploration d'archives, d'étude du discours doctrinal, d'analyse de l'image télévisuelle et de contrats formels avec les acteurs ou sujets d'une étude. Ces illustrations abordent plusieurs étapes pratiques de la recherche, de la délimitation de l'objet à la restitution des résultats sous une forme écrite, aspect souvent esquivé dans les ouvrages de méthodologie générale. Il n'est pas surprenant toutefois que de nombreux textes soient surtout concentrés sur la collecte des informations, un des aspects les plus concrets de la recherche. Il est néanmoins regrettable que très peu d'auteurs se soient penchés sur les difficultés de l'analyse, pourtant bien pratiques elles aussi.

Malheureusement, les différentes contributions sont de qualité très inégale. Plusieurs auteurs de chapitres s'acquittent de leur tâche avec brio, réussissant à abstraire les principes méthodologiques qui fondent leur travail tout en restituant bien l'aspect concret de leur expérience *in situ*. Mais certaines contributions sont plutôt laborieuses, difficiles à suivre ou nébuleuses et d'autres consacrent une attention démesurée à la présentation de la problématique spécifique de l'illustration, notamment en incluant une revue de la littérature trop détaillée pour les besoins de l'analyse de leur méthodologie et en reléguant, parfois littéralement, aux notes en bas de page les commentaires sur les composantes méthodologiques des diverses approches théoriques. En outre, les problèmes d'uniformité de l'ouvrage s'étendent à la présentation : certains auteurs donnent les références exclusivement en notes en bas de page, d'autres ajoutent une bibliographie ; les textes sont inégaux dans leurs qualités stylistiques et même grammaticales. On déplorera aussi que les auteurs n'aient pas suivi un canevas commun (par exemple une structure classique comme la présentation plus ou moins chronologique des mêmes grandes étapes qui divisent le travail de recherche), préférant donner libre cours à leur

façon personnelle d'envisager la restitution textuelle de leur pratique méthodologique. En raison de cette disparité, les divers chapitres se prêtent à des utilisations un peu différentes.

Globalement, je vois ce livre comme un outil qui peut servir de complément à la formation des étudiants (des premier et deuxième cycles). Pour des cours du premier cycle, certains chapitres entiers et plusieurs passages peuvent enrichir, par leurs illustrations concrètes et leurs conseils pratiques, l'enseignement tiré d'ouvrages de méthodologie plus généraux et théoriques. C'est le cas notamment du chapitre de S. Duchesne sur l'entretien « non-directif », qui porte particulièrement sur les principes et certaines difficultés de l'échantillonnage et sur la réalisation concrète de l'entrevue. Ce chapitre comporte notamment une intéressante typologie des silences « qui caractérisent les entretiens " non-directifs " » (p. 22), accompagnée d'indications sur le comportement à adopter devant chacun d'eux. Il s'agit d'un des chapitres qui relèvent le mieux le défi de l'ouvrage, l'auteure réussissant à fournir, sur un ton assuré et enthousiaste, des conseils pratiques à la fois précis ou tangibles et suffisamment généraux pour être transposables. Le lecteur regrettera qu'elle n'ait pu consacrer une plus ample section au processus d'analyse de ce type d'entretiens, qu'elle aurait vraisemblablement décrit de manière enrichissante. Le contenu de ce texte, qui s'applique d'ailleurs généralement à tout type d'entrevue, est complété par une section éclairante et avisée du chapitre de M. Bachir et V. Bussat, sur les différentes formes de restitution des entretiens dans l'écriture et sur le type d'utilité auquel chacune correspond le mieux.

Le chapitre de F.-X. Schweyer sur l'enquête par questionnaire, très didactique et facile à lire, est, lui aussi, suffisamment général pour servir dans des cours de premier cycle. L'auteur se concentre sur la construction du questionnaire et sur la logique de l'analyse des résultats, sans toutefois s'avancer sur le terrain des statistiques ou de la logique quantitative, qui ne sont abordées nulle part dans le livre mais sur lesquelles il existe de nombreux manuels adéquats. En particulier, le texte présente un éventail de formes de questions en expliquant l'utilité de chacune. En outre, une importante section sur « l'exploitation du questionnaire et le traitement des données » présente une synthèse bien illustrée des modalités du codage, des difficultés qui peuvent survenir et de la façon de les surmonter (ou non), notamment par la formulation appropriée des questions. En dépit de certaines faiblesses dans la présentation des tableaux, le chapitre est très bien construit et il constitue une lecture utile pour des étudiants, en complément à un enseignement plus général.

Enfin, la deuxième partie du chapitre de L. Chaty sur l'étude des institutions constitue un excellent guide de l'observation pour les étudiants de premier cycle et pourrait donc figurer parmi les lectures d'un cours sur les méthodes qualitatives. L. Chaty propose (et illustre abondamment) une série de « rubriques » sous lesquelles il peut être utile de classer les observations (regroupées en trois grandes catégories, soit « habitants », « lieux et choses » et « règles »), encourageant les chercheurs à adopter une perspective relativement inductive au lieu de se restreindre aux seules catégories préétablies par

la théorie. La première partie du chapitre présente des considérations importantes sur ce qu'il est possible ou non de faire selon la position institutionnelle du chercheur : chercheur universitaire ; chercheur répondant à des commandes et impliqué dans des groupes « pluridisciplinaires » ; consultant en organisation (p. 254). Ces considérations, particulièrement pertinentes dans le cas de l'étude des institutions, permettent à l'auteur de rappeler qu'« il n'existe pas de position idéale et [que] tout chercheur construit toujours celle dont il estime qu'il peut tirer le maximum de renseignements pour son travail » (p. 265). Il faut relever que de telles remarques sont probablement plus intéressantes pour des étudiants de deuxième cycle ou des chercheurs plus avancés.

À une autre échelle, les chapitres de C.-A. Vlassopoulou et de F. Sawicki défendent les études inductives plutôt qualitatives. C.-A. Vlassopoulou le fait à l'aide d'une étude de cas traitant des politiques publiques en matière de pollution atmosphérique en France et en Grèce. Elle montre amplement et avec adresse comment, dans ces deux pays, il est impossible ou arbitraire de situer ce secteur de politiques publiques dans les diverses typologies établies dans la littérature (notamment les types et les styles de politiques). Ces typologies sont en effet toujours partielles parce que les variables ou critères examinés sont limités et définis *a priori*, ce qui résulte en une simplification de l'objet étudié. Pour résoudre ce problème fréquent, l'auteure propose de focaliser l'étude des politiques publiques sur un concept qui permet de faire le pont entre les deux grandes approches classiques ; il faut, selon elle, faire l'examen diachronique et qualitatif des problèmes publics, dont la construction par les acteurs varie d'un pays à l'autre. Pour sa part, F. Sawicki souligne que les diverses approches sont complémentaires et il propose un classement des recherches en croisant deux axes dichotomiques : micrologie et macrologie d'une part, microscopie et macroscopie d'autre part. Le premier correspond à une distinction classique entre l'étude des comportements individuels ou interindividuels et l'étude des structures sociales ; le second différencie « l'étude intensive d'un nombre limité de cas » de l'étude d'« un nombre réduit de variables mais sur un grand nombre de cas » (p. 146). Or, puisqu'il est concevable de faire une étude microscopique à grande échelle, il me semble que le critère de distinction concernant le nombre de cas est moins pertinent que celui concernant le nombre de variables. Après avoir illustré les quatre grandes catégories de cette typologie croisée, l'auteur énumère une série d'objets possibles qui « invitent » une étude microscopique. Il conclut en indiquant comment le recours à la comparaison permet de « conjurer les risques de l'enfermement sur le terrain et de la généralisation abusive », risques qui sont inhérents à ce type d'approche.

Les autres contributions de l'ouvrage sont davantage pertinentes pour des étudiants de deuxième cycle et des jeunes chercheurs, parce qu'elles concernent soit des recherches d'assez grande envergure, soit des sources ou objets d'études très spécifiques. Ainsi, le chapitre riche d'expérience de P. Hassen-teufel sur la comparaison internationale s'adresse à ceux qui entreprennent de vastes comparaisons entre des terrains situés dans plusieurs pays. Après avoir

énuméré des formes de fausses comparaisons, puis bien illustré la nécessité d'adopter une définition plus conceptuelle qu'institutionnelle ou nominale afin de construire des objets comparables, P. Hassenteufel montre comment des considérations très terre-à-terre peuvent compromettre les grands principes de la comparaison. Ces principes supposent « de mettre en œuvre la même grille d'analyse, sur le même type de terrain, en recueillant le même type de données » (p. 114). Il souligne notamment les avantages et désavantages (matériels, temporels et linguistiques) de travailler seul ou en équipes plurinationales, selon diverses formules que son parcours l'a amené à expérimenter. Il se penche enfin sur le mode d'écriture (par terrain ou par thèmes) en fournissant des pistes pour effectuer un choix éclairé.

De la même manière, la « méthode contractuelle » proposée par M. Chauvière et B. Duriez est loin d'être à la portée des étudiants de premier cycle et probablement de la plupart des étudiants de deuxième cycle. Cette méthode n'est pas sans rappeler, en plus formalisé peut-être, la *recherche contextualisée* de Carole Lévesque (de l'INRS — Culture et société). Il s'agit d'un dispositif intégrant, à toutes les étapes de la recherche, les acteurs ou sujets qui sont étudiés ; le dispositif prend ici la forme d'un contrat (entre des individus et non des organisations). Les auteurs soulignent la confrontation des analyses ou le croisement des formes de connaissances que permet une telle alliance : il ne s'agit pas d'« aboutir à un savoir unique, homogène, par synthèse, ajustements ou compromis, comme c'est le cas dans d'autres dispositifs collectifs où les résultats sont, au final, exprimés d'une seule voix » (p. 286). Toutefois, l'approche a un effet maïeutique indéniable, reconnaissent-ils, bien que les acteurs ou sujets participant au processus manifestent souvent « l'illusion contemporanéiste », en l'occurrence « la prétention du témoin ou de l'acteur impliqué dans l'événement à mieux connaître et analyser celui-ci que quiconque, en particulier l'historien » (p. 280).

La plupart des autres textes n'auront d'utilité que pour les jeunes chercheurs qui débute une étude utilisant certaines sources d'informations spécifiques (entrevues d'élites, archives, image télévisuelle) ou portant sur des objets précis (discours doctrinal, *policy networks* – ici traduit par « réseaux d'action publique » –, élites, « milieu municipaliste »). Par exemple, outre le passage mentionné sur l'écriture, le reste du chapitre de M. Bachir et V. Busat sera surtout utile aux personnes qui comptent interroger des dirigeants ou des répondants des classes sociales élevées. En effet, les cas de figure évoqués ne sont que rarement transposables à d'autres types de répondants et les typologies construites par les auteures ne dépassent pas les expériences personnelles qui ont inspiré le texte. De même, le chapitre un peu impressionniste de S. Wahnich sur l'emploi des archives intéressera surtout les chercheurs qui abordent les documents historiques. Bien qu'il s'agisse d'un « savoir difficile à transmettre, long à acquérir », on trouve en filigrane de ce chapitre quelques éléments de méthode concernant l'exploration des archives, illustrés par des analogies heureuses (le chercheur en archives comme un chasseur suivant une piste, par exemple). L'auteure donne notamment de brèves indications concrètes sur les modes d'écriture de l'histoire, qui constituent peut-être le passage

ayant le plus d'utilité pratique, le reste portant davantage sur « la valorisation de l'intuition » que sur des questions de méthode à proprement parler. Le troisième texte sur un type de source est probablement inaccessible aux étudiants, car A. Mercier y présente l'étude de l'image télévisuelle en faisant appel à des notions de sémiologie qui paraîtront hermétiques à bien des lecteurs, malgré un lexique des principaux concepts de ce jargon utilisés par l'auteur. Néanmoins, quelques passages donnent des idées méthodologiques plus concrètes aux étudiants qui envisageraient l'étude de ce type de matériau (par exemple, couper le son ou « analyser le discours retranscrit sans en avoir vu les images » ou encore transformer un reportage télévisuel en photographies). L'analyse de contenu des images proposée diffère toutefois peu de l'analyse de contenu classique conçue pour les textes écrits [Cf. Dominique Maingueneau, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours* (Paris, Hachette, 1996) ou Laurence Bardin, *L'analyse de contenu* (Paris, Presses Universitaires de France, 1989)]. En outre, il est difficile d'évaluer la pertinence de ces conseils, car on voit peu d'analyse de l'image dans son illustration en fin de chapitre ; celle-ci présente les résultats de l'étude sociologique de l'idéologie des journalistes, mais pas de la déconstruction de reportages ni, d'ailleurs, de l'analyse de la réception (pourtant présentée comme une partie importante du travail à réaliser).

À l'inverse, le texte de M. Loiseau sur l'analyse de la doctrine juridique est très didactique, en dépit d'un objet difficile. M. Loiseau présente cette analyse selon des paramètres polyvalents dont j'estime que l'applicabilité, si elle est surtout saillante dans le cas du droit, s'étend à toute doctrine (par exemple religieuse), idéologie ou même représentation individuelle. Au cœur du texte se trouve la distinction entre comprendre la doctrine de l'intérieur et l'expliquer par des facteurs extérieurs. L'auteur montre les différentes articulations possibles entre ces deux modes d'analyse, l'approche la plus proprement scientifique consistant en l'adoption d'un point de vue externe qui vise néanmoins à « comprendre [la] définition [des concepts de la doctrine] et leur logique à la fois doctrinale et juridique » (p. 197). Il précise en outre quelques conditions méthodologiques assez spécifiques à la doctrine juridique comme objet d'étude. De même, les autres textes axés sur des objets d'étude se concentrent sur des aspects méthodologiques peu applicables à d'autres problématiques, lorsque ce n'est pas sur des aspects exclusivement théoriques.

En somme, les jeunes chercheurs trouveront peut-être dans ce livre quelques chapitres qui les aideront dans leurs recherches personnelles et les étudiants de premier cycle pourraient bénéficier de la lecture de certains chapitres dans le cadre de leurs cours de méthodologie. Des chercheurs expérimentés trouveront probablement instructif d'examiner la pratique d'autrui, mais, à moins d'avoir l'expérience d'une multitude de méthodes ou d'être féru de méthodologie, peu de lecteurs prendront la peine de lire tous les textes. Le seul enseignement global qui émane de la réunion des divers chapitres concerne l'esprit critique à cultiver à l'endroit de la théorie existante et la nécessité de tenter d'intégrer les diverses approches théoriques d'un objet dans un effort pour conjurer les faiblesses de chacune. Il s'agit là d'un des

paris qu'avaient pris les auteurs et, ne serait-ce qu'en ce sens, la plupart des textes sont donc une réussite.

Nicole Gallant
Université d'Ottawa